

SECOND ORIGINAL

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT ET LE VINGT DECEMBRE

A LA REQUETE DE :

~~Crédit Immobilier de France Développement, Société Anonyme à Conseil
d'Administration au capital de 124 821 500 euros, immatriculée au registre de
commerce de PARIS n° 321 402 601, dont le siège social est à (75008) PARIS,
96/97 Boulevard de Madrid, exerçant aux droits de la société BANQUE
IMMOBILIERE INTERNATIONALE (BII), exerçant ses activités en vertu de ses
compétences légales en exercice.~~

Elisant domicile au Cabinet de la SELARL NORDJURIS Marseille, représentée
par Maître Grégoire Lugagne-Delpon, Avocat au Barreau de Marseille, y
demeurant 10 Boulevard Th. Thurner, 13006 Marseille,

AGISSANT EN VERTU :

- De la grosse en forme exécutoire de l'acte n° [redacted] aux minutes de Maître G. FERAUD, Notaire associé à MARSEILLE, le 26/05/2004, contenant prêt avec affectation hypothécaire.
- D'un commandement valant saisie signifié par acte de notre ministère en date du 27/11/2017.
- D'une ordonnance sur pied de requête rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE en date du 07/12/2017.
- Et des dispositions du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

A L'ENCONTRE DE :

[REDACTED]

Nous, Maître Patrick MAROT, Huissier de Justice Associé, membre de la S.C.P MAROT-CANIGGIA, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la Résidence de Marseille, y domicilié, 21 Rue Francis Davso, soussigné

CERTIFIONS ET ATTESTONS,

Nous être transporté ce jour à 11h Commune de Marseille 13009, Boulevard Romain Rolland, 20 Square La Pauline Entrée, 4, où étant au premier étage droite en présence de Monsieur José DA SILVA, expert diagnostiqueur à Marseille, préalablement requis par nos soins, nous avons procédé à l'état descriptif suivant :

LOT N°86

Sur place, nous rencontrons [REDACTED] ainsi déclarée à qui nous déclinons nos nom, prénom, qualité et exposons le but de notre mission, lui donnons lecture de l'ordonnance susvisée et lui en remettons copie.

Celle-ci nous donne alors libre accès aux lieux en nous indiquant qu'elle y vit en compagnie de ses cinq enfants en vertu d'un bail en date du 01.07.2013 moyennant un loyer mensuel de 862 euros charges comprises.

L'appartement dont s'agit présente une superficie de 70 mètres carrés environ et se compose de :

ENTREE/ DEGAGEMENT : 9.06 mètres carrés

Porte d'entrée munie d'une serrure de sécurité, ancienne, peinture décroûtée et fortement rayée.

- Sol : carreaux de granito anciens, usagés et inesthétiques.
- Murs : peinture bleue à refaire. Absence de plinthes en fond de couloir.
- Plafond : peinture blanche à reprendre.

Présence d'un placard fermant par une porte, dans le retour du couloir donnant accès aux chambres du fond.

SEJOUR : 15.61 mètres carrés

On y accède par une partie en partie vitrée, à double battant, usagée.

- Sol : carreaux de granito anciens.
- Murs : peinture brune sur enduit grossier, à refaire.
- Plafond : peinture blanche à rafraichir.

Deux portes fenêtres donnant sur l'allée située devant l'entrée de l'immeuble, éclairant la pièce qui est équipée d'un radiateur.

CHAMBRE 1 : 10.34 mètres carrés

- Sol : granito identique aux pièces ci-dessus.
- Murs : peinture rouge à rafraichir.
- Plafond : peinture blanche vieille et usagée.

Un placard fermant par deux portes coulissantes équipe la chambre qui est éclairée par une fenêtre donnant sur l'entrée de l'immeuble.

Un radiateur mural.

CHAMBRE 2 : 12.11 mètres carrés

- Sol : carreaux de granito anciens.
- Murs : peinture verte fluo appliquée grossièrement et ancienne.
- Plafond : peinture blanche à rafraichir.

La chambre est pourvue de deux placards à doubles portes coulissantes, d'une fenêtre ouvrant sur l'accès à l'immeuble, et d'un radiateur mural.

CHAMBRE 3 : 9.45 mètres carrés

On y accède par une partie en partie vitrée, à double battant, usagée.

-Sol : carreaux de granito usagés et anciens.

-Murs : peinture ton framboise, présence de moisissure notamment sous la fenêtre.

-Plafond : enduit craquelé.

Une fenêtre protégée par un barreaudage, ouvre sur l'arrière du bâtiment.

Un radiateur mural assure le chauffage.

CUISINE : 6.75 mètres carrés

-Sol : granito usagé.

-Murs : peinture brune vétuste.

-Plafond : peinture à refaire.

Présence d'un placard de rangement aménagé d'étagères, d'une chaudière à gaz, d'un évier vétuste, à remplacer.

La cuisine donne sur une loggia.

LOGGIA : 1.73 mètre carré

Le carrelage au sol est en état d'usage.

Elle est éclairée par deux panneaux vitrés coulissants donnant sur l'arrière de l'immeuble.

Les murs et le plafond sont moisis.

SALLE D'EAU: 2.80 mètres carrés

-Sol : carreaux de granito vétustes.

-Murs et Plafond : enduit et peinture à refaire.

Equipements :

- Une cabine de douche vétuste
- Un lavabo à remplacer
- Un radiateur rouillé

- Un fenestron permettant d'aérer la pièce

WC: 0.77 mètre carré

Ensemble usagé, situé face à la porte d'entrée, éclairé et aéré par un fenestron donnant sur la loggia.

Le chauffage et l'eau chaude sont produits par une chaudière alimentée par le gaz naturel.

Les portes de communication intérieures sont vétustes.

L'immeuble ne dispose pas d'ascenseur.

LOT N°64

Il s'agit d'une cave sise au sous-sol du bâtiment.

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ ne dispose pas de la clé et ne sait pas où elle est située.

Toutes les caves sises au sous-sol sont équipées de portes en bois à claire-voie et ne sont pas identifiables, faute de numéro.

Nous n'avons donc pu localiser ce lot.

Le syndic de l'immeuble est : le cabinet De Victor, 54 rue Grignan 13001
Marseille

Nous prenons une série de 19 clichés photographiques à l'appui de notre présent état descriptif.

Le rapport relatif aux diagnostics techniques rendus obligatoires par la Loi sera annexé au cahier des charges par l'Avocat poursuivant ultérieurement.

Notre mission terminée, nous avons fait refermer la porte puis nous nous sommes retirés et avons dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

Coût du Présent Acte :

<i>P.V. DESCRIPTIF</i>	<i>500,00€</i>
<i>Frais de déplacement</i>	<i>7,67€</i>
<i>TVA</i>	<i>101,53€</i>
<i>Taxe forfaitaire</i>	<i>14,89€</i>
<i>TOTAL T.T.C. en euros</i>	<i>624,09€</i>

Maître Patrick MAROT
Huissier de Justice Associé

